

PAYS D'ARGENTAT

Argentat-sur-Dordogne - Eau potable, un enjeu majeur pour le territoire



Élus municipaux et syndicaux ont participé à cinq réunions de présentation et d'échanges - © DR

Dès 2018, dans un souci de sécurisation de la distribution de la ressource en eau et de solidarité territoriale, les collectivités du territoire (communes, syndicats et communauté de communes) se sont associées pour engager la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle intercommunale.

À terme, la volonté partagée par tous les acteurs est de disposer de lisibilité sur un projet global de travaux à l'échelle de tout le territoire, permettant d'être en capacité d'assurer de manière pérenne et continue la distribution d'eau potable tant en quantité qu'en qualité pour les besoins actuels et futurs, et ce, dans les meilleures conditions économiques.

À l'issue d'une première phase de diagnostic individualisé et partagé avec tous les acteurs de l'eau, et au regard des difficultés rencontrées périodiquement par certaines collectivités (et notamment celles de la Xaintrie blanche), la deuxième phase de l'étude a débuté au printemps 2021. Face à l'urgence à agir et à ne pas retarder la mise en place d'une solution durable pour le territoire, tous les scénarios envisageables pour répondre à l'objectif du schéma ont été étudiés et présentés au cours de diverses réunions.

Pour rappel, si l'enjeu de l'étude consiste à trouver une solution pérenne en matière de pro-

duction et de distribution de l'eau, il ne s'agit en aucune façon d'anticiper un débat sur le mode de gestion de ce service (régie, concession, etc.). En effet, l'étude en cours n'est qu'une étude technique qui n'anticipe d'aucune façon sur les questions de mode de gestion (régie, concession, etc.) et de gouvernance. Ces dernières seront étudiées ultérieurement, en vue du transfert de la compétence eau potable en janvier 2026.

Tous les élus municipaux et syndicaux ont ainsi été conviés entre juillet et octobre 2021 à participer à cinq réunions de présentation et d'échanges sur ces divers scénarii, en présence systématique des représentants de l'État, de l'ARS, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du conseil départemental. À l'issue de ces présentations territorialisées, une réunion a été organisée à destination de tous les conseillers communautaires le 28 octobre 2021.

Dans le cadre d'une prise de décisions à venir, et au-delà des réunions déjà organisées, la sensibilisation aux problèmes locaux de l'eau est capitale. C'est la raison pour laquelle diverses initiatives ont été prises : Assises de l'eau départementale (23 novembre), visite de l'usine de production de Belloc (2 décembre), commission eau (2 décembre).